

Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry



COLLEGE SAINT EXUPERY
VALSERHONE

CLASSE SPORTIVE
2025-2026

CLASSES CONCERNEES : 6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème} .

RECRUTEMENT :

Les élèves sont admis après étude de leur dossier scolaire (qui devra permettre d'envisager une scolarité satisfaisante) et sur sélection sportive (tests).

Le dossier de candidature complet doit être remis à l'entraîneur en amont ou lors des tests sportifs.
Tout dossier rendu après cette date ne pourra être pris en compte.

Le dossier comprend :

- La fiche de candidature (remplie par le représentant légal)
- Les photocopies des résultats scolaires de l'année en cours (bulletins, bilans trimestriels ou semestriels).
- L'avis de l'entraîneur du club.
- La fiche des critères scolaires (remplie par le Professeur des Ecoles ou le Professeur Principal) est adressée directement par celui-ci au collège.
- Le dossier médical (certificat médical de contre indication et l'électrocardiogramme) pourront être transmis en septembre 2025 après acceptation en SSS.

Jeudi 15 Mai 2025 à 13H00 : commission de recrutement (sous réserve de modification) :

La décision sera notifiée par courrier aux parents par Madame la principale du collège.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Les élèves sont regroupés dans une même classe par niveau où l'horaire sera aménagé, autant que faire se peut, pour permettre les entraînements 2 après-midi par semaine à partir de 14h30.

Tous **les cours obligatoires** sont assurés prioritairement aux entraînements.

Options obligatoires :

- | | |
|--|---|
| - en 6 ^{ème} : | Langue Vivante 1 Anglais. |
| - en 5 ^{ème} 4 ^{ème} et 3 ^{ème} : | Langue Vivante 1 Anglais |
| | Langue Vivante 2 Allemand ou Italien ou |

Espagnol.

L'inscription à l'Association Sportive du collège est obligatoire.

L'ensemble des entraînements (Section sportive + Club) sont obligatoires.

Les entraîneurs des Sections Sportives assistent aux Conseils de classe et renseignent l'équipe pédagogique sur l'attitude de l'élève aux entraînements.

Les professeurs d'E.P.S., chargés des Sections, ont un contact permanent avec les entraîneurs.

Le C.P.E. du Collège contrôle les absences des élèves aussi bien dans l'établissement qu'aux entraînements.

HEBERGEMENT :

Aucun hébergement n'est prévu pour les élèves collégiens (Pas d'Internat). Ils peuvent être demi-pensionnaires.



OBJECTIFS DE LA SECTION

Permettre aux enfants de 11 à 15 ans, qui en manifestent l'envie et les aptitudes, de pouvoir à proximité de leurs domiciles, bénéficier d'une structure normale, adaptée et valorisée par :

- L'acquisition progressive d'une **pratique d'excellence** ➔ **Plan de performance fédéral FFF**
- La vie en collège, en club, en famille
- L'aménagement adapté du temps scolaire et sportif (avoir fini l'école et le football avant 17h30).
- Des rythmes de pratiques équilibrés (tenant compte des besoins de l'âge et des exigences de l'EPS).
- L'amplification de l'autonomie des joueurs

Cette section qui associe la FFF (via le district de l'Ain), la commune de Valserhône, le club de Valserhône Foot, l'éducation nationale (via les collèges St Exupéry) constitue un dispositif de promotion socio-éducative, de réussite et de valorisation des compétences scolaires et sportives des jeunes.

LE CADRE DE LA SECTION

- Aménagement emploi du temps ➔ 2 entraînements supplémentaires (avec ceux du club) de 14H30 à 17H30 sur le complexe sportif (Stade Roger Petit à Bellegarde ou Stade des Etournelles à Châtillon-en-Michaille).
- Encadrement technique ➔ Encadrement par des éducateurs diplômés (Diplôme d'état, BEF, Brevet d'état, Spécialisation GB).
- Les cours d'EPS ➔ Participation aux séances d'éducation physique sportive prévue dans le programme scolaire (en alternance avec les jours d'entraînement de la Section).
- Le suivi scolaire et éducatif ➔ Les entraîneurs sont très attentifs aux résultats scolaires, au comportement et à la progression sportive. Le responsable de la section ou ses adjoints participent aux conseils de classe des élèves à chaque trimestre. Une séance d'entraînement peut être remplacée par un soutien scolaire (aide au devoir) encadré par un éducateur si les résultats scolaires sont fragiles.
- Prise en charge des enfants dès la fin des cours ➔ Les jeunes sont transportés en Bus du collège au complexe sportif et idem pour le retour (sous la surveillance d'un éducateur).

LES DATES et INFOS IMPORTANTES A RETENIR !

A partir du 17 Mars 2025 : RETRAIT des dossiers de candidature auprès du secrétariat du Valserhône Foot et(ou) sur le site du Collège Saint-Exupéry et(ou) sur le site du club.

Le Mardi 15 Avril 2025 à 18H : Réunion d'information de la section sportive Salle de réception du stade Roger Petit à destination des jeunes, parents, enseignants et éducateurs (fonctionnement, tests, dossier scolaire, niveau sportif, exigences, etc.).

Le Mercredi 07 Mai 2025 : Les Tests Sportifs* d'entrée en section pour l'année scolaire 2024/2025 (rendez-vous 13H30 et début 14h) au stade des Etournelles_Chatillon-en-Michaille (01200 Valserhône).

Une lettre de motivation manuscrite devra être réalisé par le joueur et jointe au dossier d'inscription (obligatoire), visée par les parents.

***La visite médicale et les résultats de l'électrocardiogramme : obligatoire si votre enfant intègre la section sportive → à rendre en septembre 2025 lors de la rentrée**

Jour des tests : RETOUR des dossiers COMPLETS (tout dossier incomplet sera irrecevable) dès l'arrivée aux tests sportifs (possibilité de rendre les dossiers complets les jours précédents les tests).

Jeudi 15 Mai 2025 : Commission d'affectation à l'entrée en section sportive collège St Exupéry

Pour toute aide à l'élaboration du dossier ou renseignements complémentaires :

Philippe Nanterme → 06 82 10 32 77 (Responsable Technique de la Section Sportive football)

Sébastien Boeglin → 06 66 06 70 27 (Référént administratif du club)

***uniquement pour les 2013 et 2014**

***2012 et 2011 → évaluation en entraînement club**

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Tous joueurs qui seront intégrés à la section sportive collège devront s'acquitter d'une cotisation supplémentaire de l'ordre de **180 €** (à l'ordre du club) ainsi qu'une cotisation UNSS (sport scolaire) de l'ordre de 20€ (Ref. Professeur principal).

Licence sportive → Tout participant accepté en section sportive collège devra être également licencié au Valserhône Foot (F.F.F) à compter de la saison 2025– 2026.

Tout joueur qui ne sera pas licencié au club de Valserhône Foot se verra refuser l'accessibilité à la Section Sportive Football.

Dossier d'inscription → L'autorisation parentale dûment signé / La fiche de renseignement / Fiche de candidature / Une copie de votre licence de football FFF / La lettre de motivation / **Le certificat médical*** / Les 2ers bulletins scolaires pour les rentrants en 6èmes, 5èmes, 4èmes et 3èmes / **Electrocardiogramme ***

Le Responsable de la section, Philippe Nanterme
Tél. 06-82-10-32-77 E-mail. Sportive-foot-st-exupery@orange.fr

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Club support : VALSERHONE FOOT

ORGANISATION GENERALE :

Lieux d'entraînements : terrains du complexe ROGER PETIT à Arlod + Complexe des Etournelles à Châtillon-En-Michaille : VALSERHONE

Complexe Roger Petit
Zone sportive d'Arlod -
Rue des Frères lumières
01200 Valserhône

Complexe des Etournelles

210, Route des Etournelles.
01200 Valserhône.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

M. Philippe Nanterme
01350 Anglefort
@ : sportive-foot-st-exupery@orange.fr
☎ 06-82-10-32-77

M. GERMAIN Nicolas
01200 Bellegarde Sur Valserine
@ : nicolas.germain@ac-lyon.fr
☎ 06-71-10-91-27

RECRUTEMENT :

- Tests techniques : **Mercredi 07 Mai 2025 à 13 h 30** au stade des Etournelles_Châtillon-en-Michaille (01200 Valserhône). (adresse ci-dessus). Début des tests à 14h00, aucun retard ne sera admis.
- Dossier scolaire.
- Electrocardiogramme et certificat médical datant de moins d'un mois (**OBLIGATOIRE**) auprès d'un médecin du sport lors de la rentrée 2025 (seulement si acceptation en SSS).

ENTRAINEMENTS :

Prise en charge : 6 heures. Temps d'entraînement effectif « terrain » : 4h00 (2 X 2h00).

ENCADREMENT (Responsables techniques) :

- Philippe NANTERME, B.E.E.S. 1er degré spécifique football.
- Nicolas GERMAIN, enseignant d'EPS.
- Educateurs diplômés d'état et fédéraux du club de Valserhône Foot.

DEPLACEMENT :

- En bus pour l'aller et le retour (Collège/Terrain/Collège).
Correspondances assurées pour les demi-pensionnaires.

LES DOSSIERS DUMENT COMPLETS DEVRONT ETRE REMIS LE JOUR DES TESTS SPORTIFS.
Toute pièce manquante annule la participation du candidat aux tests sportifs.

Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry

Fiche de candidature

A remettre au sélectionneur lors des tests sportifs

SPORT

FOOTBALL

RENSEIGNEMENTS ELEVE

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Classe fréquentée année scolaire 2024-2025 :

Etablissement fréquenté année scolaire 2024-2025 :

RENSEIGNEMENTS PARENTS

Merci d'écrire lisiblement

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Tél Port :

Tel Travail : Adresse mail :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e)..... autorise mon enfant
..... à faire acte de candidature à l'entrée en classe horaire aménagé
(Section Sportive) du Collège Saint-Exupéry de Vals Rhône.

Si la candidature est acceptée, je m'engage à inscrire mon enfant à l'Association Sportive du collège.

Le,

Signature

Attention
Fiche remplie à adresser directement
au collège par le professeur des
écoles ou le professeur principal
avant le 07 Mai 2025

Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry

FICHE DES CRITERES SCOLAIRES *

A remplir par le Professeur des écoles ou le Professeur Principal

RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom de l'élève : Classe fréquentée année scolaire 2024 – 2025 :

Etablissement fréquenté année scolaire 2024 – 2025 : Tél :

Nom de l'enseignant : Date et Signature :

	Plutôt négatif (1)	Moyen (1)	Plutôt positif (1)	Appréciations
Niveau scolaire général				
<u>Comportement face au travail :</u>				
Sérieux				
Motivation				
Efforts-volonté de progresser				
<u>Comportement face aux autres :</u>				
Respect des camarades				
Respect des adultes				

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.

Prière de joindre les photocopies des bulletins (ou bilans) trimestriels (ou semestriels) de l'année en cours.

***A adresser directement au Collège Saint-Exupéry**



**Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry**

AVIS DE L'ENTRAINEUR

SPORT

FOOTBALL

RENSEIGNEMENTS ELEVE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Club sportif actuel : N° licence :

APTITUDES

.....
.....
.....
.....

MOTIVATION

.....
.....
.....
.....

RESULTATS

.....
.....
.....
.....

Le

Nom et signature de l'éducateur :

Nom et signature du président :

**Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la candidature de votre enfant en section sportive au Collège Saint-Exupéry, nous vous invitons à remplir **très lisiblement** ce document avec précision et le joindre au dossier de candidature.

Les parents (Tuteur légal) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal + Ville :

Téléphone fixe : Port :

E-mail :

Le joueur :

Nom : Prénom :

Date et Lieu de Naissance :

Adresse :

Code postal + Ville :

Club actuel : Niveau de pratique :

Numéro de licence :

Taille (cm) : Poids (kg) :

Pied fort (entouré) : Droite Gauche

Poste de jeu occupé : Poste de jeu préféré :

Merci de nous adresser une lettre de motivation (à destination du responsable section sportive) avec le dossier d'inscription.

Autorisation parentale pour la participation au test sportif

Je soussigné : Mr / Mme
Autorise mon fils / ma fille
A participer au concours d'entrée de la section sportive qui aura lieu au stade Roger Petit de Bellegarde **le Mercredi 07 Mai 2025.**

Je dégage de toutes responsabilités les organisateurs du rassemblement en cas de blessures, de vol ou de non-respect par mon enfant, du règlement intérieur du concours.

Droit à l'image

J'accepte dans le cadre du concours d'entrée en section sportive football collège que toutes les photos ou images prises de mon enfant pendant la durée du test soient utilisés librement dans le cadre d'opérations promotionnelles ultérieures à la section sportive :

(Entouré la mention) : OUI NON

Information médical

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la journée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Je certifie que mon enfant a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le rappel datant de moins de 5 ans).

N° sécurité social des parents :

Si allergies à certains médicaments, le préciser :

Personne à joindre en cas d'urgence + téléphone :

A joindre dans le dossier d'inscription le certificat médical de non contre-indication (cf. pièce jointe) à la pratique du football et l'électrocardiogramme. Ce certificat doit être validé par un médecin du sport agréé (cf. pièce jointe) **(à faire uniquement si acceptation en SSS).**

Fait à :

Le :

Signature

Section Sportive Scolaire Football
Valserhône Foot – Collège St Exupéry

Fiche médical en vue d'une scolarité en Section Sportive Collège

Nom	Discipline pratiquée		
Prénom	Nombres d'heures		
Domicile	Surclassement	oui	non
Date de naissance	Double surclassement	oui	non
Antécédents médicaux	Autre discipline pratiquée :		
Antécédents chirurgicaux			
Traitement en cours			

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation : - Examen morpho-statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de Tanner)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc.)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si besoin)
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)

Certificat médical de non contre-indication

Je, soussigné, Docteur

Certifie avoir examiné ce jour, Nom : Prénom :

Et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique, dans le cadre d'une
Section Sportive Football

Date :

Signature et tampon du médecin